AUTO RC FRANCE

2014

moto rc

UNE PASSION ÉCHELLE 1

FFVRC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES

Sommaire :

1 - LES COURSES 2
1.1 TYPES DE LICENCES : 2
1.2 CHALLENGE FRANCE MOTO RC : 2
1.3 CHALLENGE INNOVATION : 2
1.4 CHAMPIONNAT DE LIGUE OU AMICALE MOTO RC : 2
1.5 INSCRIPTIONS AUX COURSES : 2
1.6 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS : 2
2 - CATEGORIES MOTO RC 3
2.1 LES CATEGORIES MOTO 1/5EME PISTE : 3
2.1.1 LA CATEGORIE STOCK BIKE (MOTO ELECTRIQUE) 3
2.1.2 LA CATEGORIE SUPER BIKE (MOTO ELECTRIQUE) : 3
2.1.3 LA CATEGORIE NITRO BIKE (MOTO THERMIQUE) : 3
2.1.4 LA CATEGORIE SUPER-MOTARD : 3
2.2 ECHELLES ET DIMENSIONS : 3
2.2.2 LES MOTOS DE PISTE 1/5EME : 3
2.2.3 SUPER-MOTARD : 3
2.2.4 LES AUTRES TYPES DE MOTOS ET SIDE-CARS : 3
2.3 PNEUS : 3
2.4 TRANSMISSION : 4
2.5 BARRES DE PROTECTION LATERALES : 4
2.6 ESTHETIQUE : 4
2.7 INSPECTION TECHNIQUE : 4
3 - REGLES DE COURSES 4
3.1 TYPE DE COURSE UTILISEE POUR LE CF M RC : 4
3.2 TYPE DE COURSE UTILISEE POUR LES SUPER MOTARDS : 4
3.3 TYPE DE COURSE SUR LE LOGICIEL WINARC A UTILISER : 4
3.4 PROCEDURE DE DEPART ET MISE EN PISTE DES MOTOS : 4
3.5 SPECIFICITE THERMIQUE : 5
3.6 SPECIFICITE SUPER-MOTARD : 5
3.7 ORDRE DES COURSES (COURSES NATIONALES) : 5
3.8 LE TIMING DE LA COMPETITION : 5
4- DIVERS 5
4.1 LA PISTE (VOIR § 4.1 DU REGLEMENT GENERAL) : 5
4.2 LES PENALITES (CF § 7 .3 REGLEMENT GENERAL) : 5
4.3 RAMASSAGE : 5
4.4 SPECIFICATIONS DIVERSES : 5
4.5 RADIOS : 6
5- ANNEXES 6
5.1 REGLES DE COURSES A UTILISER : 6
5.2 INFORMATION SUR MOTORISATION STOCK : 6
5.3 TIMING D'UN WE DE COURSE C.F.M.R.C : 6
6- CALENDRIER 2014 7

1 - LES COURSES

1.1 TYPES de LICENCES :

Licences	Moto	Ligue	Nationale
Courses de Ligue	Oui	Oui	Oui
Challenge France Motos RC	Oui	Non	Oui
Challenge Innovation	Oui	Oui	Oui

- La licence moto RC ne donne droit qu'aux courses motos.
- Pas de notion d'Expert dans le domaine de la moto RC.
- les licences de toutes classes d'expertises sont acceptées.

1.2 CHALLENGE FRANCE MOTO RC :

- Challenge ouvert sur le territoire national.
- Nombre de manches organisées : **5**
- Le classement final sera établi par addition des points obtenus lors des **4** meilleures manches courues.
- Catégories : motos RC 1/5ème piste
  - Super Bike et Stock Bike (électrique)
  - Thermique (NITRO)
  - Critères techniques définis au chap. « Catégorie MOTO RC ».
- Il a lieu sur deux jours et demi.
  - Vendredi après-midi : essais libres
  - Samedi : essais libres, contrôles, qualifications.
  - Dimanche : essais contrôlés, finales (+ de détails voir §3.8 **Timing**)
- Règles de courses à utiliser (voir § 3.1 et annexe 1)

1.3 CHALLENGE INNOVATION :

SUPER MOTARD :

- Challenge se déroulant en parallèle (même lieu) du Challenge FRANCE MOTO RC.
- Nombre de manches : 5
- Le classement final sera établi par addition des points obtenus lors des **4** meilleures manches courues.
- Le résultat final ne donnera pas lieu à un titre autre que « vainqueur du challenge ».
- Catégorie : Super Motard. (voir $2.1.4)
- Il a lieu sur une journée, le dimanche.
  - Samedi : essais libres possibles.
  - Dimanche : Qualifications et finales (voir §3.8 **Timing**)

1.4 CHAMPIONNAT DE LIGUE OU AMICALE MOTO RC :

- Les ligues ont la possibilité d'organiser simultanément une course de Championnat de Ligue AUTO et MOTO ou une Amicale MOTO RC si le championnat n'existe pas dans la ligue.
- Catégories du championnat :
  - Motos RC 1/5ème piste répondant aux critères définis au chap. « Catégorie MOTO RC ». Les séries pourront être mixées suivant le nombre d'inscrits.
- Les dates des courses des Championnats fixées en réunion de calendrier de la Ligue. Elles ne pourront pas coïncider avec les dates du Challenge FRANCE MOTO RC.
- Le timing de la journée est adapté aux courses du Championnat hôte.
- Règles de courses à utiliser : Moto RC (voir annexe 1)

1.5 INSCRIPTIONS AUX COURSES :

- Il est autorisé, pour un même pilote, de participer le même jour et sur le même lieu à deux compétitions de catégories ou discipline différentes.
- Le droit d'inscription est fixé à :
  - Pour le Challenge France Moto RC :
    - 20 € pour une seule catégorie en Challenge Moto RC.
    - 5 € supplémentaire pour une deuxième catégorie (piste ou Super motard).
  - Pour le Challenge Innovation Super mot. uniquement :
    - 12 €.
  - Pour le Championnat de Ligue :
    - 14 € voir RG §3
  - Pour une rencontre amicale ponctuelle :
    - Droit d'inscription laissé à la discrétion de l'organisateur.
- le type de moto utilisée devra être spécifié à l'inscription en utilisant le document officiel d'inscription aux courses motos.
- Pour le challenge France moto RC et Innovation, si il y a moins de 5 pilotes dans une catégorie à l'inscription, la course pour cette catégorie sera annulée. Le nombre de manches courues pouvant être diffèrent d'une catégorie à une autre. Le classement du championnat sera toujours comptabilisés sur les manches courues moins une.
- En cas de suppression d'une manche pour une catégorie, les pilotes seront prévenus à la clôture des inscriptions.

1.6 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS :

Les points distribues en Challenge France Moto RC / INNOVATION / ligue, se feront sur un barème commun.

- Le Challenge FRANCE MOTO RC sera l'objet de trois classements distincts en fonction des catégories **appelées** : Super bike, Stock bike et Nitro bike.
- Les points attribués lors d'une course sont fonction du classement général de la course dans chaque catégorie courue :
  1er : 400, 2ème : 370, 3ème : 340, 4ème : 310, 5ème : 280, 6ème : 250, 7ème : 220, 8ème : 200, 9ème : 180, 10ème : 160, 11ème : 150, 12ème : 140, 13ème : 130, 14ème : 120, 15ème :110, 16ème : 100, 17ème : 90, 18ème : 80, 19ème : 70, 20ème : 60, et de 1 en 1 jusqu'au 79ème, les suivants ayant un point.
- Les classements du CF moto RC seront tenus par le responsable de la catégorie moto auprès de la FFVRC.
- Classement des Championnats de Ligue : seront tenus par le responsable des classements motos de la ligue concernée (nommé lors de l'AG de la Ligue).
- Les ex-æquo sont départagés par la ou les meilleures places effectuées sur les manches retenues pour le classement. En cas d'égalité parfaite, les ex-æquo sont départagés par la meilleure place de la ou des manches suivantes.
- Le challenge Innovation reste un championnat amical et ne donne pas lieu à un titre officiel en fin d'année.

2 - CATEGORIES MOTO RC

2.1 Les catégories moto 1/5ème piste :

- Il s'agit de l'échelle officielle pour les motos de piste en France et pour les courses internationales.
- C'est le type de motos RC qui est utilisé dans le cadre du CHALLENGE FRANCE MOTO RC déclinées en trois catégories.

2.1.1 La catégorie Stock Bike (moto électrique)

- Batteries autorisées:
  - Tous types de batteries Nicd, NiMh, LiPo et LiFe, de tension nominale maxi : 7,4V.
  - Les accus de type LIxx doivent être coqués.
- Système de freinage:
  - Le seul système de freinage autorisé est le frein du variateur sur la roue arrière.
- **Moteur * :**
  - **Speed Passion 13.5 T MMM** tête rouge
  - Le réglage du décalage moteur est libre, mais il reste limité par la tête rouge.
- **Le variateur STOCK * :**

  Deux variateurs STOCK sont acceptés :
  Avec Timing = 0° d'origine et non réglable.
  - **Le Cirtix stock**
  - **Le REVENTON Stock Club Race**

  ***Voir complément d'information **: Annexe 2**
- **Les pneus autorisés pour l'avant et l'arrière sont :**
  - **Les PMT striés (Toutes duretés de gommes).**
  - **Les GRP striés (Toutes duretés de gommes).**
  - **Le panachage est autorisé.**
  - **Dureté des inserts libre.**
  - **L'usage du pneu est autorisé tant que les stries d'origine sont encore visibles sur une partie du pneu.**
- Poids minimum : **1800 gr.** En ordre de marche (accus en place)

2.1.2 La catégorie Super Bike (moto électrique) :

- Moteur:
  - Tous types de moteurs autorisés.
- Variateur :
  - Tous types de variateurs autorisés.
- Batteries:
  - Tous types de batteries Nicd, NiMh, LiPo et LiFe, de tension nominale maxi : 7.4V nominal.
  - Les accus de type LIxx doivent être coqués
- Système de freinage:
  - Tous types de freinage autorisés (électrique, mécanique, hydraulique) sur les 2 roues.

2.1.3 La catégorie Nitro Bike (moto thermique) :

- Moteur:
  - 2 temps : maximum 3.5 CC
  - 4 temps : maximum 10 CC
- Système de freinage:
  - Système de freinage obligatoire sur au moins une roue (mécanique ou hydraulique).
  - Les freins sur les deux roues sont autorisés.
- Boite à vitesse
  - Autorisée uniquement avec motorisation 4 temps.
- Réservoir :
  - Pas de capacité limite.
- Echappement :
  - Le système d'échappement doit être monté sur la moto de telle manière que le risque de blessure lors de la mécanique et des ramassages soit réduit au minimum.
  - En cas de problème avec l'échappement, le pilote devra ramener immédiatement le modèle au stand jusqu'à la résolution du problème.

2.1.4 La catégorie SUPER-MOTARD :

- L'échelle retenue est : 1/5ème.
- Le châssis doit être issu des motos de cross du commerce.
- Moteur/variateur électrique libres.
- Accus libres (7.4 V max).
- Système de freinage libre.
- Roue et pneu (caoutchouc) avant libres
- Roue arrière d'origine.
- Pneu arrière proposé d'origine (cross) ou en option par le constructeur (slick ou autre) de la moto utilisée (caoutchouc).
- Gyroscope dans la roue arrière autorisé**.**
- Pilote à l'échelle obligatoire.
- Options du constructeur autorisées.
- Une modification trop importante de la machine d'origine avec des pièces personnelles pourra être refusée par le directeur de course et/ou le responsable FFVRC.

2.2 Echelles et dimensions :

2.2.2 Les motos de piste 1/5ème :

Que ce soient des motos électriques ou thermiques :

- Entre axe des roues (Empattement) :
  - Maximum / Minimum : 320mm. / 280mm.
- Diamètre roue arrière (avec pneu):
  - Maximum / Minimum : 135mm. / 120mm.
- Diamètre roue avant (avec pneu):
  - Maximum / Minimum : 120mm /105mm.
- Hauteur de la moto en ordre de marche incluant le pilote, mesurée posée sur ses roues.
  - Minimum : 240mm.

2.2.3 Super-Motard :

- Pas de dimensions spécifiques.
- Echelle fabricant 1/5eme.

2.2.4 Les autres types de motos et side-cars :

- En cas de courses amicales avec des modèles non décrits par les règles standards, le contrôle technique reste à la discrétion de l'organisateur pour :
  - Les motos 1/8ème électriques
  - Les motos cross 1/5ème et ¼ électriques et thermiques.
  - Les side-cars.

2.3 Pneus :

- Les pneus doivent être :
  - Spécialement conçu pour les motos.
  - Disponibles dans le commerce et en caoutchouc noir.
  - Les inserts sont autorisés quel que soit le type.
  - Les pneus en mousse ou de fabrication personnelle sont interdits.
  - Restriction du modèle pour les stock-bikes (§ 2.1.1)
  - Restriction pour les super-motards (§ 2.1.4)
- Le traitement des pneus est autorisé à condition d'être inodore. Sa mise en œuvre doit se conformer aux règles du

§ 4.11 du Règlement Général : inspection technique – traitement des pneus.
- Les couvertures chauffantes sont autorisées.

2.4 Transmission :

- La transmission doit s'effectuer uniquement à la roue arrière, via un système réaliste (chaîne, courroie ou cardan).
- L'entraînement moteur/roue en direct est interdit (pas de moteur dans la roue).

2.5 Barres de protection latérales :

- Les systèmes autorisés :
  - Système de barres courbées (nylon, acier) avec un ou deux points de fixation de chaque côté du châssis.
  - Système à roulettes.
    - Diamètre maxi d'une roulette: 25 mm.
    - Le matériau des roulettes utilisé quel que soit le système, ne doit pas donner de l'adhérence à la moto au contact de la piste :
      - Mousse, caoutchouc ou joints toriques sont interdits.
      - Bois, acier, plastique dur sont autorisés.
  - Les barres de protection latérales ne doivent pas être dangereuses pour les ramasseurs.
  - Le système de fixation sur le châssis ne doit pas être articulé (l'utilisation de charnières, ressorts, amortisseurs est interdite).
  - Le système de fixation sur le châssis peut permettre le réglage de la longueur de la barre de protection.

2.6 Esthétique :

- L'aspect global de la moto doit être réaliste avec une carrosserie peinte entièrement, y compris le pilote.
- Le carénage, l'ensemble selle-réservoir et le pilote doivent correspondre à l'échelle utilisée.
- Pendant les courses, l'ensemble carrosserie et pilote doit être en place et correctement maintenue sur la moto.
- Tout ajout aérodynamique qui n'est pas conforme à l'aspect réel du modèle représenté est interdit.

2.7 Inspection technique :

- Concerne les motos piste 1/5.
- Deux châssis pourront être présentés à l'inspection :
  - **Le châssis dédié pour la course. (valable pour toute la compétition). Ce châssis sera marqué après l'inspection.**
  - **Un modèle spécifique pour la pluie. (optionnel et non marqué). Sera conforme à la spécification de sa catégorie.**
- L'inspection technique consiste a vérifier la conformité des motos avec le règlement et ce à tout niveau : poids, carrosserie, dimensions, motorisation, aspect général.
- La hauteur minimum des motos sera mesurée roues au sol, roue directrice non braquée et appuyées de leur propre poids.
- Le poids : La balance mise à disposition par l'organisateur sera la seule et unique référence pour l'ensemble de la compétition et ne pourra être remise en cause.
- Aucune moto ne pourra courir si elle présente un danger ou risque d'endommager les autres motos, ou si sa carrosserie n'est pas fixée solidement.
- Quel que soit le modèle en piste (course ou pluie), le numéro de puce devra être un des deux donné à l'inscription.
- En cas de panne d'une puce, le directeur devra valider le changement.
- Les motos super motards pourront être vérifiées ponctuellement si besoin à la demande du directeur de course ou du responsable fédérale, avant ou après une qualification ou une finale.

3 - RÈGLES DE COURSES

3.1 Type de course utilisée pour le CF M RC :

- Qualifications : 3 x 10 mn
  - 8 pilotes par série (maxi exceptionnel 10 à 12)
  - Les séries seront faites de façon équitable et par catégorie.
  - Toutes les manches doivent se dérouler dans les mêmes conditions. Seules les différences dues aux conditions climatiques peuvent exister.
- Finales type A, B, C … : 3 x 13 mm (max)
  - Finales à 10 (12 maxi exceptionnel)
  - 1 seul report possible par finale de 10mn maxi et piste fermée.
  - Le pilote ayant demandé le report part en dernière position de la grille.
- La moto pluie :
  - Ne pourra être utilisée qu'après une réunion de la commission des pilotes et validation du directeur de course.

3.2 Type de course utilisée pour les super motards :

- Qualifications : 3 x 5 mn
- Finales type A, B, C … : 3 x 7 mm

Pour les 2 challenges :

- La meilleure qualification est retenue pour le classement après les les qualifications.
- Les 2 meilleures finales seront retenues pour le classement final.

3.3 Type de course sur le logiciel Winarc à utiliser :

- Ce type de course peut être programmé sur d'autre système de comptage mais doit se comporter de la même façon.
- Les catégories pour le CHALLENGE France MOTO RC :
  - STOCK BIKE
  - SUPER BIKE
  - NITRO BIKE
- Pour le challenge innovation
  - SUPER MOT
- Paramétrage du Règlement : ELECTRIQUE (Finale A B C) :
  - Le setup sera : voir en annexe 1 la marche à suivre pour programmer le logiciel pour les catégories de motos RC.
- Le placement des pilotes dans les séries se fera en utilisant le **système « tête de série »** sur les deux premières séries.
- Les séries organisées suivant le système « tête de série » repose sur l'organisation suivante :

Les « x » premiers aux valeurs nationales, x défini par le responsable de la discipline ou de la catégorie, sont répartis dans les 2 premières séries. Le 1er aux valeurs nationales est n°1 de la série A, le deuxième est n°1 de la série B, le troisième est n°2 de la série A, etc.

3.4 Procédure de départ et mise en piste des motos :

3.4.1 Le départ des qualifications :

- S'effectue en « Mode lancé », les motos devront être en piste lors de la procédure de départ.
- Lors de la procédure de départ pendant les essais, la dernière minute d'essais est annoncée, puis 30 ", puis 10

et le départ est donné par un signal auditif et audible du podium.
- Chaque modèle déclenchera son propre chrono.
- Interdiction d'attendre devant la boucle de comptage. Il appartient aux pilotes de gérer leur position en fonction du temps annonce lors de la procédure.

3.4.2 Le départ des finales :

- L'ordre du premier départ sera celui des qualifications.
- Pour les finales suivantes, l'ordre sera celui d'arrivée de la finale précédente.
- Avant chaque finale la piste sera ouverte pour essais libres.
- Un appel sera fait 30 secondes avant le départ, toutes les motos devront être présentes sur la grille de départ. En cas de retard, le pilote devra prendre le départ de la ligne des stands après le passage de toutes les autres motos (cf § 4.15.3 Règlement général).
- Le départ des finales se fait selon le mode LE MANS en EPI, avec au minimum 3 mètres entre les motos. La position des motos est de ~ 30 ° par rapport au bord de la piste.
- Les motos seront lancées par leurs mécaniciens au top départ auditif après le décompte des dix dernières secondes.
- Les mécaniciens seront places à l'oppose de la piste par rapport aux pilotes pour ne pas cacher les motos.

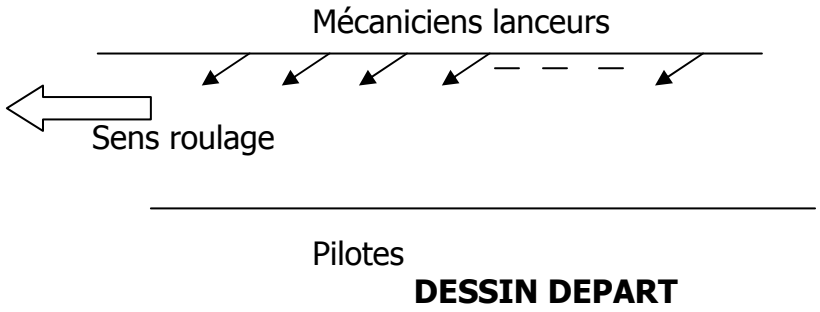

DESSIN DEPART

3.4.3 Mise en piste des motos :

- En fonction de sa configuration, l'utilisation de la ligne des stands pourra ne pas être obligatoire pour les motos RC.
- Pour les entrainements et les qualifications : les départs se font à la volée, sur la piste sans gêner les autres concurrents.
- Les ramasseurs qui relance un modèle devront s'assurer de ne pas gêner un autre concurrent.

3.5 Spécificité thermique :

Le plein en finale n'est pas obligatoire mais si un pilote ne fait pas le plein de sa moto, il devra toutefois passer par les stands une fois par finale, à vitesse modérée sans arrêt.

3.6 Spécificité Super-motard :

Le club organisateur pourra installer un petit tremplin sur le circuit. Le positionnement et la taille devront être choisis pour ne présenter aucun danger ni pour les personnes, ni pour les motos. Ce tremplin sera mis en place pour les qualifications et les finales et sera toujours au même endroit.

3.7 Ordre des courses (Courses Nationales) :

- **Qualifications motos piste 1/5ème**
  Pour les séries motos l'ordre sera :
  - En premier les séries Stock
  - Ensuite les Super Bikes
  - Puis les Nitro Bikes
- **Les finales :**
  Les finales se déroulent dans l'ordre …. C, B et A
  L'organisateur alternera les finales C, B, A et catégories électriques et thermique. Ainsi que les courses du challenge Super motard.

3.8 Le timing de la compétition :

- **Vendredi après-midi :**
  - Piste réservée aux motos 1/5 piste du CF moto RC.
  - Si le club le propose, le système de comptage pourra être mis en fonction.
- **Samedi :**
  - Contrôles technique permanent
  - Matin :
    - essais libres pour tous.
  - Briefing à 12h00.
  - Après-midi :
    - essais libres pour tous
    - puis en alterné, 3 manches de qualifications (1/5 piste).
    - Reprise des essais libres.
- **Dimanche :**
  - Accueil à partir de 7h00 :
    - Essais libres et fin des contrôles techniques
    - Fin des qualifications si problème le samedi
    - Les qualifications et les finales des super-motards seront placées entres les courses piste.
    - Finales alternées en fonction des catégories.
  - Arrêt repas : Voir Règlement Général § 4.19
- L'organisateur affiche le timing en début de journée, voir la veille de la compétition.
- Il sera important de respecter ce timing afin de ne pas pénaliser les pilotes.
- Exemple de timing de week-end de C.F.M.R.C. (voir en annexe 3)

4- DIVERS

4.1 La piste (voir § 4.1 du Règlement Général) :

- Les pistes seront adaptées à l'échelle des motos 1/5ème.
- Il sera nécessaire de prévoir une alimentation en 230 V correcte et suffisante dans les stands.
- Des stands couverts en cas de pluie.

4.2 Les pénalités (Cf § 7 .3 Règlement général) :

- Départ anticipé: pénalité de 10 secondes ajoutées au temps total du pilote de la manche en cours.
- Comportement abusif du pilote envers les autres ou sur la piste, 10 s ajoutées sur la manche en cours.

4.3 Ramassage :

- Cf. § 4.1.2 et 4.2.2 du Règlement général FFVRC
  - Le ramassage sera affichée pour les finales et ce en fonction du timing qui sera affiché.
  - Le ramassage doit être fait par les pilotes. Tout remplacement doit être validé par le directeur de course.
- Pour les Super-motards, le club fournira 3 ou 4 personnes.

4.4 Spécifications diverses :

- Les motos du C.F.M.R.C. devront être équipées d'un transpondeur personnel.
- Le prêt d'un transpondeur n'est plus une obligation et seuls les clubs pouvant le faire offriront cette possibilité.
- Si cela est le cas, les motos doivent pouvoir recevoir en toute sécurité le transpondeur du club.
- Les réparations sur la piste sont interdites.
- Sacs de charge pour LIPO obligatoires.

4.5 Radios :

- Les radios seront conformes au règlement général de la FFVRC.
- Le dépôt n'est pas obligatoire mais les radios ne devront pas être allumées dans les stands sauf pour les pilotes de la course en cours.
- Le directeur de course pourra permettre la réalisation d'un test et autoriser un allumage temporaire d'une radio hors course.

5- ANNEXES

5.1 Règles de courses à utiliser :

- Winarc : Voir les instructions sur le site FFVRC :
  - Page MOTO RC
  - Règlements
  - ANNEXE 1 (SETUP MOTO LOGICIEL WINARC)

5.2 Information sur motorisation STOCK :

- Voir sur le site FFVRC. :
  - La fiche des variateurs CIRTIX et REVENTON.
  - La fiche du moteur SP MMM 13.5 T tète rouge.
    - Page MOTO RC
    - Règlements
    - ANNEXE 2 (VARIATEURS et MOTEUR STOCK)

5.3 TIMING D'un WE de course C.F.M.R.C :

- Le week-end se partage ainsi :
  - Vendredi après-midi : Essais libre moto 1/5 piste
  - Samedi matin : essais libre toutes catégories
  - Samedi après-midi : Qualifications catégories piste 1/5 eme.
  - Dimanche : Essais contrôlés, qualifications super-motards et Finales toutes catégories
- Voir sur le site FFVRC :
  - Page MOTO RC
  - Règlements
  - ANNEXE 3 (Exemple de TIMING sous EXCEL)

6 - CALENDRIER 2014

Pour informations complémentaires voir le site de la FVRC : http://www.fvrc.asso.fr
Les différentes rubriques : calendrier, fiches circuits

CALENDRIER INTERNATIONAL			
EPREUVES	**DATES**	**LIEU**	**SELECTION**
Warm up Championnat du Monde	**Du 29 Mai au 1er Juin**	**Suède**	**NON**
Championnat du Monde	**Du 4 au 10 Aout**	**Suède**	**NON**
CALENDRIER NATIONAL			
CHALLENGE FRANCE MOTO RC 2014			
manche 1	**15-16 Mars**	**AMCA – Ampuis - 08/156**	**NON**
manche 2	**12-13 avril**	**AMAC – Monteux – 10/849**	**NON**
manche 3	**17-18 mai**	**CARCB – Marmagne – 18/112**	**NON**
manche 4	**21-22 juin**	**MBVCB – Vichy – 08/256**	**NON**
manche 5	**21-22 septembre**	**CAR – Besançon – 07/051**	**NON**

calendrier moto rc

DATES	JANVIER				FEVRIER				MARS					AVRIL			
LIGUES	05	12	19	26	02	09	16	23	02	09	16	23	30	06	13	20	27
1						ASSEMBLEE GENERALE FFVRC					CHALLENGE NATIONAL - 1ère MANCHE AMCA - 08/156				CHALLENGE NATIONAL - 2ère MANCHE AMAC - 10/849		
2														A MRTE 020			
3													A TMB 694				A TMB 694
4																	
5																	
6														O/P CMC 811			O/P AMLG 31
7																	
8																	A MRC 126
9																O/P/A AMCR 747	O/P RACG 70
10								A AMAC 849									
11																	
12																	
13														O/P/A AMO 8			
14													O/P MARCG 235	O/P AMAT 341		O/P GTBRC 529	
15																	
16																	
17										O LMAC 357				O RMCM 202		O PMRC 1001	
18												O/P/A AMCT 952	O/P/A CARCB 112				O/P/A MASC 346
19																	
20																	
21																	

calendrier moto rc

DATES	MAI				JUIN					JUILLET				AOÛT				
LIGUES	04	11	18	25	01	08	15	22	29	06	13	20	27	03	10	17	24	31
1			CHALLENGE NATIONAL - 3ème MANCHE CARCB - 18/112					CHALLENGE NATIONAL - 4ème MANCHE MBVCB - 08/256										
2																		
3						O/P TMB 694												
4																		
5																		
6	O/P MMCB 896	O/P CMC 811			O/P MCCM 172	O/P MAH 749						O/P AMCC 327					O/P MCT 199	O/P MMCB 896
7																		
8						A MBVCB 256								A ARMCA 65				
9					O/P TMCM 819					A RACG 70								O/P RACG 70
10																		
11																		
12																		
13	O/P/A AMO 8					O/P/A AMO 8												
14	O/P MARCG 235					O/P GTBRC 529				O/P AMAT 341					O/P MARCG 235			
15																		
16																		
17		O MACN 39			O NRC 964					O RCY 161		A PMRC 1001						
18						O/P AMCT 952												
19																		
20																		
21																		

calendrier moto rc

DATES	SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE					DECEMBRE			
LIGUES	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	07	14	21	28
1			CHALLENGE NATIONAL - 5ème MANCHE CAR BESANCON - 07/051														
2																	
3																	
4																	
5																	
6	O/P MCCM 172																
7																	
8				A MRC 126													
9	O/P BMVRC 452																
10																	
11																	
12																	
13							O/P/A AMO 8										
14	O/P GTBRC 529			O/P AMAT 341			O/P MARCG 235										
15																	
16																	
17	O DLMAC 776				O NRC 964		O PMRC 1001										
18																	
19																	
20																	
21																	